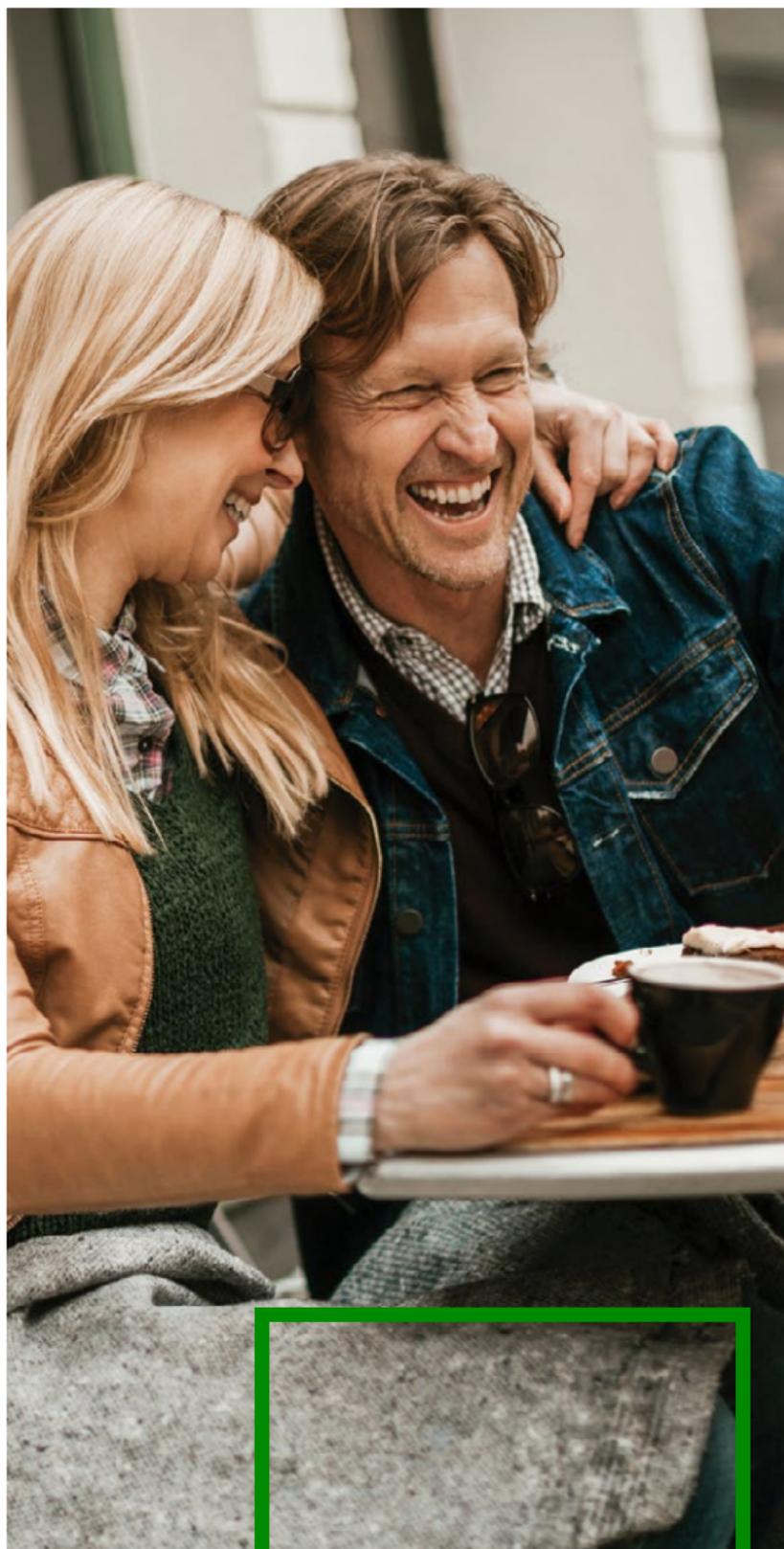




Carte Visa Infinite* TD Remises



Guide de
bienvenue

Obtenez 3% en dollars de remise sur vos achats admissibles.



Découvrez votre carte Visa Infinite* TD Remises

1	Démarrer	4
2	Dollars de remise	5
3	Avantages	9
4	Assurance	12
5	Commodité	15
6	Sécurité de la carte	19
7	Ressources et soutien	22



Démarrer

Voici votre nouvelle carte Visa Infinite* TD Remises

Étapes rapides pour commencer à utiliser votre carte et en tirer le meilleur parti

- **Activez votre carte**
Visa Infinite* TD Remises en appelant au numéro inscrit sur l'autocollant apposé sur celle-ci et en suivant les indications par téléphone.
- **Inscrivez-vous aux services bancaires en ligne BanqueNet à banquenet.td.com** pour accéder à votre compte, le gérer en ligne et pour vous inscrire aux relevés en ligne ou appelez au 1-800-895-4463 pour utiliser les services bancaires téléphoniques BanqueTel.
- **Visitez Mes récompenses TD dans l'appli TD** ou dans BanqueNet pour gérer vos dollars de remise et découvrir vos avantages de fidélisation.
- **Pour apprendre comment ajouter votre carte dans Apple Pay, Samsung Pay ou Paiement mobile TD**, visitez td.com/paiements. Vous pourrez payer vos achats courants, simplement en présentant votre téléphone.
- **Établissez votre carte comme carte principale dans vos applis de commerce de détail favorites**, par exemple pour la recharge automatique de cartes, la livraison de repas, le transport, et obtenez des dollars de remise sur ces achats.

- **Programmez des paiements de factures récurrentes dans votre compte** pour payer automatiquement à la date d'échéance vos factures de commerçants participants; vous gagnerez du temps et éviterez les frais de retard. De plus, obtenez 3% en dollars de remise par dollar pour les paiements de factures récurrentes programmés dans votre compte¹.
- **Téléchargez l'appli TD** pour consulter votre compte de carte de crédit de presque partout. Faites vos opérations bancaires de la maison ou en déplacement. Renseignez-vous à td.com/appli

2 Dollars de remise

Vos dollars de remise

Avec votre carte Visa Infinite* TD Remises, vous obtenez des dollars de remise à chaque achat, que vous pouvez échanger comme et quand bon vous semble.

- Obtenez 3% en dollars de remise sur vos achats d'essence et d'épicerie², et sur les paiements de factures récurrentes programmés¹ dans votre compte.
- Obtenez 1% en dollars de remise sur tout autre achat réglé avec votre carte³.
- Échangez⁴ vos dollars de remise annuellement ou à tout moment, selon votre préférence!
- Les dollars de remise n'expirent pas tant que votre compte est ouvert et en règle.

Exemple du nombre de dollars de remise que vous pourriez obtenir au cours de la première année[†] :

	Dépenses mensuelles	Dollars de remise que vous pourriez obtenir au cours de la première année ^{**}
Achats d'essence et d'épicerie et paiements de factures récurrentes programmés (plafond annuel de 15 000 \$ par catégorie)	750 \$	338 \$
Tous les autres achats	1 750 \$	210 \$
Total des dollars de remise que vous pourriez obtenir au cours de la première année		548 \$

[†] Calcul à titre indicatif seulement. La prime de bienvenue est accordée seulement pour les 3 premiers mois. Le plafond de 3 500 \$ de la prime de bienvenue réduit le plafond annuel de chaque catégorie (essence, épicerie et factures récurrentes), selon le montant dépensé dans chacune au cours des trois premiers mois⁵.

^{**} Dépenses mensuelles de 750 \$ en achats d'essence et d'épicerie et en paiements de factures récurrentes programmés (2 250 \$ au cours des 3 premiers mois x prime de bienvenue de 6 % = 135 \$ en dollars de remise. 6 750 \$ au cours des 9 autres mois x taux d'accumulation de 3 % = 203 \$ en dollars de remise. 135 \$ + 202,50 \$ arrondi au dollar le plus près = 338 \$ en dollars de remise la première année) et dépenses mensuelles de 1 750 \$ pour tous les autres achats (21 000 \$ au cours de la première année x taux d'accumulation de 1 % = 210 \$ en dollars de remise). 338 \$ + 210 \$ = 548 \$ en dollars de remise la première année. (Arrondis au dollar le plus près pour cet exemple seulement.)

Comment échanger vos dollars de remise

Échangez⁴ vos dollars de remise pour réduire le solde de votre compte. Vous pouvez le faire à tout moment de l'année (minimum de 25 \$) ou configurer votre compte pour recevoir votre remise chaque année en janvier, sans minimum requis. Gérez vos préférences d'échange à PrimesTD.com.

Gérer vos dollars de remise

PrimesTD.com

Consultez le solde et l'historique de vos remises, échangez-les et choisissez la façon de les recevoir.

Inscrivez-vous sur primestd.com

BanqueNet

Consultez le solde de vos dollars de remise et échangez-les pour réduire le solde de votre compte.

Ouvrez une session dans banquenet.td.com

Appli TD

En déplacement? Échangez vos dollars de remise et consultez votre solde sur l'appli TD.

Renseignez-vous à td.com/appli

Au téléphone

Appelez notre service à la clientèle pour échanger vos dollars de remise.

Composez le **1-800-983-8472**

Accumuler plus de dollars de remise

Ajoutez des titulaires de carte supplémentaires

Ajoutez jusqu'à trois titulaires de carte supplémentaires et obtenez des dollars de remise chaque fois qu'ils utilisent leur

carte pour régler des achats. Ajoutez des titulaires de carte supplémentaires sans avoir besoin d'une approbation de crédit⁶.

▷ **Découvrez comment à**
td.com/titulairedecartesupplementaire

Explorer PrimesTD.com

Inscrivez-vous aujourd'hui sur PrimesTD.com pour profiter de ce que les dollars de remise peuvent vous offrir! Sur PrimesTD.com, vous pouvez :

- Consulter votre solde de dollars de remise
- Choisir le moment et la façon d'échanger vos dollars de remise
- Faire le suivi des dollars de remise que vous avez accumulés
- Vous inscrire pour recevoir des communications spéciales par courriel
- **Récompenses Starbucks®**
Obtenez 50% plus d'Étoiles dans les établissements Starbucks® participants. Des conditions s'appliquent.

▷ **Renseignez-vous à**
td.com/offrestarbucks





Avantages

Votre carte Visa Infinite* TD Remises vous donne droit à des avantages

De l'adhésion au Club auto TD de luxe à tous les avantages Visa Infinite, votre carte vous donne accès à ce qu'il y a de mieux.

Profitez de l'adhésion au Club auto TD de luxe⁷

L'adhésion au Club auto TD de luxe est incluse sans frais supplémentaires avec la carte Visa Infinite* TD Remises.

Vous bénéficiez d'une assistance routière en cas d'urgence jour et nuit.

▷ **En savoir plus à td.com/clubauto**

Profitez des avantages offerts aux titulaires de cartes Visa Infinite*⁸

Service de conciergerie gratuit Visa Infinite*⁹

Le service de conciergerie gratuit Visa Infinite est accessible en tout temps, pour vous aider lorsque vous voyagez, magasinez ou utilisez votre carte. Le concierge est un peu votre assistant personnel et n'a pas son pareil pour vous offrir ses conseils éclairés sur tout ce dont vous avez besoin, qu'il s'agisse de réserver un voyage, de vous faire recommander un bon restaurant ou de bien d'autres choses.

Collection hôtels de luxe Visa Infinite⁸

Logez dans certains des établissements les plus fascinants et prestigieux au monde – ceux de la Collection hôtels de luxe Visa Infinite. Une gamme d'avantages uniques, comme des bons applicables à

de la nourriture ou à des consommations et le départ tardif lors de séjours dans tout établissement de la Collection hôtels de luxe Visa Infinite.

Plaisirs de la table Visa Infinite⁹

Profitez d'un accès à des événements gastronomiques tenus dans les meilleurs restaurants du Canada et savourez des plats préparés par certains des chefs cuisiniers les plus renommés et les plus respectés du pays dans le cadre des **Rencontres à table Visa Infinite**. Dégustez des créations de haute cuisine et rencontrez l'artiste culinaire qui en est l'auteur. Profitez d'avantages sur place, comme des dégustations de vins gratuites dans plus de 40 vignobles participants de la Colombie-Britannique et de l'Ontario dans le cadre du programme Expériences en régions viticoles Visa Infinite.

Le site Web de Visa Infinite est votre portail d'information sur les avantages. Visitez visainfinite.ca pour connaître les avantages qui vous sont offerts et inscrivez-vous pour recevoir les dernières nouvelles et offres de Visa Infinite.





- ▷ **Visitez visainfinite.ca ou appelez Visa sans frais au 1-888-853-4458 (du Canada ou des États-Unis) ou au 1-630-350-4545 (d'un autre pays)**

Économisez quand vous louez un véhicule chez Avis et Budget

Obtenez une réduction d'au moins 10% sur les plus bas tarifs disponibles^{10,11} au Canada et aux États-Unis et une réduction d'au moins 5% sur les plus bas tarifs internationaux disponibles^{10,11} lorsque vous louez des véhicules admissibles dans les succursales Avis et Budget participantes.

Avis

Réservez à avis.com/cartesdecroittd. Mentionnez le **numéro de rabais universel Avis C078400** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre arte Visa Infinite* TD Remises.

Budget

Réservez à budget.com/cartesdecroittd. Mentionnez le **numéro de réduction client Budget A331700** au moment de la réservation et réglez le coût total de la location avec votre carte Visa Infinite* TD Remises.

4

Assurance

**Explorez les protections
d'assurance comprises
avec votre carte**

Visa Infinite* TD Remises

Quand vous serez prêt à voyager, découvrez les avantages d'assurance voyage de votre carte de crédit Visa Infinite*TD Remises grâce à l'outil de vérification d'assurance voyage de carte de crédit à outils.td.com/Outildassurancevoyagedecartedecredit/.

Assurance médicale de voyage¹² – Vous êtes couvert même lorsque vous ne payez pas le voyage avec votre carte. Partir pour une journée, pour une semaine ou un long séjour est un excellent moyen d'oublier ses tracas. Votre carte Visa Infinite* TD Remises vous aide à gérer les conséquences de tout imprévu en vous offrant une assurance médicale de voyage qui comprend ce qui suit :

- Assurance médicale d'urgence complète jusqu'à 2 millions de dollars pour vos voyages hors de votre province ou territoire, au Canada ou à l'étranger.
- Aucun coût à déboursier pour les frais médicaux d'urgence admissibles.
- Assistance médicale d'urgence en tout temps.
- Couverture pendant les 10 premiers jours de votre voyage si vous êtes âgé de moins de 65 ans. Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont couvertes pendant les quatre premiers jours de leur voyage. Il est possible d'acheter un complément de couverture en appelant au 1-800-293-4941.

Assurance pour bagages en retard ou perdus¹³ – Si vos bagages sont en retard de plus de six heures, chaque personne assurée qui vous accompagne peut être indemnisée pour ses achats d'urgence d'articles essentiels, tels que des vêtements et des articles de toilette. La couverture est aussi offerte si vos bagages sont perdus par un transporteur public. Le total des indemnités payables en cas de retard ou de perte des bagages est soumis à un maximum de 1 000 \$ par personne assurée par voyage.

Assurance collision/dommages pour les véhicules de location¹⁴ – Utilisez simplement votre carte pour régler le coût intégral de la location d'une voiture et obtenez sans frais une assurance collision/dommages pour une durée maximale de 48 jours consécutifs. Veuillez noter que certaines agences de location pourraient exiger que vous achetiez la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision qu'elles offrent. Il est important de communiquer avec l'agence de location avant de réserver une voiture pour vérifier ses politiques.

Assurance achats et protection de garantie prolongée¹⁵ – Vous bénéficiez automatiquement de l'assurance achats et protection de garantie prolongée, qui couvre la plupart des articles admissibles que vous avez achetés avec votre carte :

- Réparation, remplacement ou remboursement des articles admissibles perdus, volés ou endommagés dans les 90 jours suivant l'achat
- Garantie doublée jusqu'à concurrence de 12 mois additionnels si l'article admissible est assorti d'une garantie du fabricant valide au Canada

Assurance appareils mobiles¹⁶ – Vos appareils mobiles sont couverts jusqu'à concurrence de 1 000 \$ en cas de perte, de vol, de dommages accidentels ou de défaillance mécanique quand vous utilisez votre carte pour payer toutes vos factures mobiles mensuelles et les coûts initiaux, s'il y a lieu, ou si vous réglez avec votre carte au moins 75 % du coût total de votre nouvel appareil mobile.

Carte Visa Infinite* TD Remises : avantages optionnels

Assurance annulation et interruption de voyage optionnelle¹⁷

Grâce à l'assurance annulation et interruption de voyage, voici ce qui se passera si vos plans changent en raison d'une cause assurée, comme une maladie, une blessure, etc. :

- Si vous devez annuler votre voyage, nous vous aiderons à récupérer les coûts engagés pour le voyage.
- Si vous devez rentrer plus tôt, nous couvrirons le coût de votre transport de retour admissible.

▷ **Pour obtenir des renseignements** sur l'assurance annulation et interruption de voyage et savoir comment la souscrire, visitez **td.com/assurancemedicaledevoyage** ou composez le **1-800-293-4941**.

Soyez prêt avec le Régime de protection de paiements pour carte de crédit TD optionnel¹⁸

Le Régime de protection de paiements pour carte de crédit optionnel est conçu pour vous aider à rembourser le solde impayé de votre carte Visa Infinite TD Remises en cas de perte d'emploi, d'une invalidité totale, ou de décès.

- ▷ **Pour obtenir plus de renseignements** sur le Régime de protection de paiements optionnel ou pour y adhérer, composez le **1-866-315-9069** ou visitez **td.com/PS**



Commodité

Commodité offerte par votre carte Visa Infinite* TD Remises

Découvrez toutes les caractéristiques qui contribuent à rendre votre carte pratique au quotidien, que ce soit pour régler des achats courants plus facilement ou avoir de l'aide si vous la perdez.

Aide

- **Si votre carte de crédit TD est endommagée ou ne fonctionne plus**, vous pouvez demander une carte de remplacement en ligne dans BanqueNet, au moyen de votre appareil mobile dans l'appli TD, ou par téléphone au **1-800-983-8472**.
- **Si votre carte de crédit TD a été perdue ou volée**, vous devez nous en aviser immédiatement en nous appelant au **1-800-983-8472**.
- **Accès rapide et fiable à des fonds.** Vous pouvez demander une avance de fonds d'urgence de 5 000 \$ ou moins (selon votre limite de crédit), à plus d'un million de GAB dans le monde, dans les succursales TD Canada Trust et à certaines institutions financières autour du globe.
- **De l'information quand vous en avez besoin.** Le Centre de contact des cartes de crédit TD peut vous donner des renseignements importants, comme les coordonnées du bureau Visa membre le

plus près (avance de fonds) ou d'ambassades et de consulats.

Façons de payer

Gagnez du temps avec Apple Pay ou Samsung Pay

Ces portefeuilles numériques sont acceptés dans un nombre grandissant de magasins, de restaurants et d'autres détaillants, les rendant pratiques et faciles à utiliser pour vos achats courants.

▷ **Pour en apprendre davantage :**
td.com/paiements

Simplifiez votre façon de payer avec Paiement mobile TD

Ne vous préoccupez plus d'avoir de l'argent sur vous pour vos petits achats quand vous sortez, comme pendant votre jogging du matin ou la promenade du chien – vous n'avez besoin que de votre téléphone intelligent Android^{MC,19}. Grâce à Paiement mobile TD, vous n'avez qu'à associer une carte de crédit TD admissible à l'appli TD afin de payer en toute sécurité et en un rien de temps.

▷ **Pour apprendre comment ajouter votre carte, visitez td.com/paiements**

Paiement sans contact avec Visa

Le paiement sans contact est une façon sûre de régler de petits achats chez les détaillants participants. C'est plus rapide et pratique que de payer comptant... et votre carte ne quitte pas votre main.

Paiement en ligne facile et sécurisé

L'achat en ligne évolue, ce qui vous permet de payer en cliquant moins de fois. Le paiement en ligne avec votre carte Visa TD

est facile, intelligent et sécurisé. Vous n'avez qu'à cliquer pour payer avec votre carte Visa TD quand vous voyez l'icône « Cliquer pour payer » là où Visa est acceptée.

▷ **Inscrivez-vous maintenant à visa.ca**

Gérez votre compte à votre façon

GAB Machine Verte^{MD} TD

Accédez à votre compte de carte et gérez-le à n'importe lequel de nos GAB.

▷ **Trouvez un GAB à td.com/succursale**

Services bancaires en ligne BanqueNet

Gérez votre compte de carte facilement en ligne.

▷ **Ouvrez une session dans BanqueNet à banquenet.td.com**

Services bancaires téléphoniques BanqueTel

Appelez-nous pour accéder à votre compte de carte ou le gérer.

▷ **Composez le 1-866-222-3456**

Appli TD

Accédez aux services bancaires mobiles de la TD où que vous soyez, en toute sécurité.

▷ **Renseignez-vous à td.com/appli**

Transferts de solde

Songez à consolider le solde de cartes de crédit autres que de la TD ayant un taux d'intérêt plus élevé par un transfert de solde²⁰ dans votre compte de carte Visa Infinite* TD Remises. Avec un seul paiement mensuel, il est plus facile de faire le suivi de vos dépenses.

Nous pouvons vous renseigner sur les avantages pratiques et sur les économies d'intérêt potentielles qu'offre cette solution.

▷ **Pour en savoir plus, visitez la succursale TD Canada Trust la plus proche ou composez le 1-800-983-8472.**

Plans de paiements

Transformez les achats par carte de crédit en paiements mensuels faciles à gérer. Cette caractéristique pratique vous permet de mieux gérer votre budget puisque vous savez à quel moment les achats sont réglés en entier. C'est particulièrement commode si vous envisagez d'acheter un nouveau portable, de partir en voyage ou de démarrer un projet de rénovation résidentielle. (Des conditions s'appliquent. Visitez td.com/plansdepaiements pour en savoir plus.)

Services d'assistance d'urgence en voyage

De l'aide au bout du fil et sans frais en cas d'urgence personnelle quand vous voyagez. Les services d'assistance d'urgence en voyage²¹ peuvent vous aider :

- Services de traduction en cas d'urgence
- Remplacement de documents et de billets perdus
- Transfert de fonds d'urgence en cas de vol, de perte ou d'urgence. Notre administrateur peut vous aider à obtenir une avance de fonds qui sera imputée à votre compte
- Au Canada et aux États-Unis, appelez au **1-866-374-1129**. Ailleurs, appelez à frais virés au **416-977-4425**.



Sécurité de la carte

Découvrez les caractéristiques de sécurité et de protection de votre carte Visa Infinite* TD Remises

La sécurité de votre carte est toujours prioritaire. C'est pourquoi votre carte Visa Infinite* TD Remises comprend des caractéristiques qui vous protègent lorsque vous magasinez en ligne ou en personne.

Caractéristiques de sécurité

- **Magasinez en ligne ou en personne en toute sécurité grâce à la politique Responsabilité zéro de Visa** et soyez protégé en cas d'opérations non autorisées portées au compte. Consultez votre Contrat du titulaire de carte pour tous les renseignements sur les opérations non autorisées et sur vos responsabilités, dont celle de protéger votre NIP.
- **Magasinez en toute confiance avec la technologie à puce et NIP.** Cette technologie offre un niveau de sécurité additionnel grâce à l'utilisation d'un numéro d'identification personnel (NIP).
- **Verrouillez ou déverrouillez votre carte.** Ayez l'esprit plus tranquille si vous égarez votre carte de crédit en la verrouillant dans l'appli TD. Quand la carte est verrouillée, les paiements préautorisés et les opérations aux guichets automatiques bancaires sont tout de même traités, les paiements de carte de crédit continuent d'être acceptés, et vous pouvez effectuer des

virements. Si vous retrouvez votre carte, il suffit de la déverrouiller.

Conseils de sécurité pour votre NIP

- Choisissez un NIP facile à retenir, mais difficile à deviner (pas de numéro de téléphone ni de date d'anniversaire).
 - Ne l'écrivez jamais.
 - Protégez-le et lorsque vous le saisissez, cachez le clavier à l'aide de votre main ou de votre corps.
 - Ne le révélez à personne et ne laissez personne utiliser votre carte.
 - Effectuez des opérations seulement où et quand vous vous sentez en sécurité. En cas de doute, n'utilisez pas votre carte.
- ▶ **Réinitialisez votre NIP** facilement dans une succursale TD Canada Trust ou en tout temps à un GAB Machine Verte TD.



Protection contre la fraude (en tout temps)

Nos mesures de sécurité contribuent à vous protéger de la fraude par carte de crédit. Si nous détectons des activités inhabituelles liées à votre compte :

- Un représentant du Service des cartes de crédit TD pourrait vous appeler pour confirmer que vous ou un titulaire de carte supplémentaire avez effectué une opération à l'aide de votre carte de crédit ou compte Visa Infinite* TD Remises.
 - Lors d'une opération, un commerçant pourrait recevoir un courriel lui demandant d'appeler le Centre de contacts des cartes de crédit TD pour que vous puissiez parler à un représentant du Service à la clientèle.
 - Il se pourrait que votre carte soit bloquée temporairement jusqu'à ce que nous communiquions avec vous pour procéder à une vérification.
 - Vous pouvez recevoir automatiquement des Alertes de fraude TD sur votre cellulaire chaque fois que nous détectons une activité suspecte effectuée avec votre carte Visa Infinite* TD Remises ou avec la carte de tout titulaire de carte supplémentaire.
- ▷ **Renseignez-vous à td.com/alertesdefraude**

7

Ressources et soutien

Numéros importants

Pour en savoir plus sur votre carte :

Centre de contact des cartes de crédit TD
(7 h à minuit HE, sept jours sur sept) :

Au Canada et aux États-Unis :
1-800-983-8472

À l'extérieur du Canada et des États-Unis
(à frais virés) : **416-307-7722**

ATS (téléscripteur) : **1-866-704-3194**

**Pour signaler une carte perdue ou volée et
obtenir une carte de remplacement :**

Centre de prévention des pertes TD
(en tout temps) :

Au Canada et aux États-Unis :
1-888-347-3261

À l'extérieur du Canada et des États-Unis
(à frais virés) : **416-308-3763**

**Pour obtenir des renseignements sur les
protections de voyage ou faire une
réclamation :**

Assurance voyage :

Au Canada et aux États-Unis :
1-866-374-1129

À l'extérieur du Canada et des États-Unis
(à frais virés) : **416-977-4425**

**Pour de plus amples renseignements sur le
programme de remises TD, notamment pour
connaître votre solde de dollars de remise :**

Primes TD : **1-800-983-1043**

Service de conciergerie (en tout temps) :

Au Canada et aux États-Unis :
1-888-853-4458

À l'extérieur du Canada et des États-Unis
(à frais virés) : **630-350-4545**

Autres renseignements sur votre carte Visa Infinite* TD Remises

Contrat du titulaire de carte

Pour connaître les renseignements et les modalités concernant votre carte, consultez vos documents sur le compte à td.com/contrats.



Taux d'intérêt, frais et caractéristiques à jour au 30 octobre 2022, à moins d'indication contraire et sous réserve de modification.

- 1 Obtenez 3 % en dollars de remise (« **remise PPA** ») par dollar sur des paiements que vous faites tous les mois ou sur une base récurrente pour payer des factures de commerçants (primes d'assurance, abonnements aux magazines/ journaux/services de diffusion en continu, frais d'adhésion, frais de services de télécommunications, etc.), qui sont établis par le commerçant avec votre consentement, qui sont imputés automatiquement à votre compte de carte de crédit TD Remises (« **compte** ») et qui sont classés par le réseau Visa comme étant un paiement périodique (« **paiement préautorisé** »). Vous devez vérifier auprès du commerçant s'il accepte les paiements préautorisés. Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les dollars de remise accordés initialement sur le paiement préautorisé. **Plafond de 15 000 \$** : La remise PPA est offerte seulement pour un montant de dépenses annuel maximal de 15 000 \$ (« **plafond de 15 000 \$** »). Une fois le plafond de 15 000 \$ atteint, tout paiement préautorisé additionnel ajouté au compte donnera droit à des dollars de remise au taux standard qui s'applique à tous les autres achats au compte, comme indiqué dans votre Contrat du titulaire de carte (« **taux standard** »). **Application de la remise PPA** : La remise PPA ne s'ajoute pas au taux standard; elle le remplace. **Réduction du plafond de 15 000 \$ la première année** : Au cours de l'année où le compte est ouvert, le plafond de 15 000 \$ pour les paiements préautorisés sera réduit du montant correspondant de paiements préautorisés faits dans les trois premiers mois suivant l'ouverture du compte (« **trois premiers mois** ») donnant droit à la prime de bienvenue en dollars de remise. Par exemple, si vous dépensez 2 000 \$ en paiements préautorisés dans les trois premiers mois, le plafond de 15 000 \$ pour les paiements préautorisés sera réduit de 2 000 \$ et s'élèvera à 13 000 \$ pour les neuf mois restants de l'année où le compte est ouvert. **Autres conditions** : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- 2 Obtenez 3 % en dollars de remise (« **remise essence** ») par dollar sur tout achat d'essence ou de produits ou services de station-service (« **achats d'essence** ») porté à votre compte de carte de crédit TD Remises (« **compte** ») et 3% en dollars de remise (« **remise épicerie** ») par dollar sur tout achat de produits d'épicerie (« **achats à**

l'épicerie ») porté à votre compte. Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les dollars de remise accordés initialement sur les achats d'essence ou d'épicerie, le cas échéant. **Plafond de 15 000 \$** : la remise épicerie et la remise essence sont offertes seulement pour un montant de dépenses annuel maximal de 15 000 \$ (« **plafond de 15 000 \$** ») chacune. Une fois le plafond de 15 000 \$ atteint pour les achats d'essence ou pour les achats à l'épicerie, tout autre achat de la même catégorie donnera droit à des dollars de remise au taux standard qui s'applique à tous les autres achats au compte, comme indiqué dans votre Contrat du titulaire de carte (« **taux standard** »). **Application de la remise essence et de la remise épicerie** : La remise épicerie et la remise essence ne s'ajoutent pas au taux standard; elles le remplacent. **Réduction du plafond de 15 000 \$ la première année** : Au cours de l'année où le compte est ouvert, le plafond de 15 000 \$ pour chaque catégorie (achats d'essence, achats à l'épicerie) sera réduit du montant correspondant d'achats d'essence et d'épicerie faits dans les trois premiers mois suivant l'ouverture du compte (« **trois premiers mois** ») donnant droit à la prime de bienvenue en dollars de remise. Par exemple, si vous dépensez 2 000 \$ en essence dans les trois premiers mois, le plafond de 15 000 \$ pour les achats d'essence sera réduit de 2 000 \$ et s'élèvera à 13 000 \$ pour les neuf mois restants de l'année où le compte est ouvert. **Codes de catégorie de commerçant** : Pour obtenir la remise essence ou la remise épicerie ou les deux, les achats d'essence ou d'épicerie doivent être faits auprès de commerçants classés par le réseau Visa sous un code de catégorie de commerçant (« **CCC** ») qui établit l'appartenance du commerce à la catégorie essence ou épicerie. Certains commerçants peuvent vendre de l'essence ou des produits ou services de station-service, ou des produits d'épicerie, ou avoir dans leurs locaux des commerçants distincts qui vendent aussi de l'essence, des produits ou services de station-service, ou des produits d'épicerie, sans toutefois être classés sous un CCC essence ou épicerie; les achats effectués auprès de ces commerçants ne donnent pas droit à la remise essence ou à la remise épicerie, le cas échéant. Si vous avez des questions sur le CCC qui s'applique à un achat, communiquez avec la TD au 1-800-983-8472. **Autres conditions** : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.

- 3 Obtenez 1% en dollars de remise (« **remise standard** ») par dollar sur tout autre achat (« **autres achats** ») porté à votre compte de carte de crédit TD Remises (« **compte** »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les dollars de remise accordés pour l'achat initial. **Autres conditions** : Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment, et ne peut être jumelée à aucune autre offre.
- 4 Votre compte doit être ouvert et en règle pour que vous puissiez accumuler et échanger des dollars de remise. Pour faire une demande d'échange de dollars de remise au moment de votre choix, le montant doit être d'au moins 25 \$. Si les dollars de remise sont échangés annuellement, la période d'accumulation débute au moment où la carte est utilisée pour faire un achat et se termine au début du cycle de facturation de l'année suivante, en janvier, après quoi la période d'accumulation durera chaque année du premier cycle de facturation du compte en janvier jusqu'au cycle de facturation de janvier de l'année suivante. Les dollars de remise continuent de s'accumuler jusqu'à ce que vous nous fournissiez des instructions quant à leur utilisation. Il n'y a pas de limite annuelle pour les dollars de remise accumulés. Pour tout savoir sur la façon d'échanger les dollars de remise, veuillez consulter la section « Modalités du programme de remises TD » de votre Contrat du titulaire de carte Visa TD Remises accessible à l'adresse tdcanadatrust.com/contrats
- 5 **Prime de bienvenue** : La prime de bienvenue de 6 % en dollars de remise (« **taux de la prime de bienvenue** ») s'applique aux nouveaux comptes Visa Infinite TD Remises (« **compte** ») pour les trois premiers mois suivant l'ouverture du compte (« **trois premiers mois** »), jusqu'à concurrence d'un total global de 3 500 \$ (« **plafond de la prime de bienvenue** »), pour une ou plusieurs des opérations suivantes portées au compte : (i) achat d'essence ou de produits et services à une station-service (« **achats d'essence** »); (ii) achats à l'épicerie ou de produits d'épicerie (« **achats à l'épicerie** »); et (iii) paiements de factures récurrentes programmés dans votre compte (« **paiements préautorisés** »). Tout retour, tout remboursement, toute remise ou tout autre crédit de même nature réduira ou annulera les dollars de remise accordés initialement au taux de la prime de bienvenue sur les achats d'essence ou d'épicerie ou sur les paiements préautorisés des trois premiers mois, le cas échéant. **Plafond de la prime de bienvenue** : Une fois que le plafond de la prime de bienvenue

est atteint, tout autre achat d'essence ou d'épicerie ou tout paiement préautorisé fait dans les trois premiers mois donnera droit à des dollars de remise au taux accéléré régulier de 3 % qui s'applique aux achats d'essence et d'épicerie et aux paiements préautorisés, tel qu'il est décrit dans votre Contrat du titulaire de carte

(« **taux accéléré** »). **Application du taux de la prime de bienvenue** : Le taux de la prime de bienvenue ne s'ajoute pas au taux accéléré, il le remplace. **Plafond de 15 000 \$ pour chacune des catégories achats d'essence, achats à l'épicerie et paiements préautorisés** : après les trois premiers mois, le taux accéléré s'appliquera à tous les achats d'essence et d'épicerie et aux paiements préautorisés portés à votre compte jusqu'à concurrence de 15 000 \$ de dépenses annuelles nettes (« **plafond de 15 000 \$** ») pour chacune des catégories. Une fois le plafond de 15 000 \$ atteint pour les achats d'essence ou d'épicerie ou pour les paiements préautorisés, tout autre achat de ces catégories donnera droit à des dollars de remise au taux standard de 1% qui s'applique à tous les autres achats au compte, comme indiqué dans votre Contrat du titulaire de carte. **Réduction du plafond de 15 000 \$ la première année** : Au cours de l'année où le compte est ouvert, le plafond de 15 000 \$ pour chaque catégorie (achats d'essence, achats à l'épicerie, paiements préautorisés) sera réduit du montant correspondant d'achats d'essence et d'épicerie et de paiements préautorisés faits dans les trois premiers mois. Par exemple, si vous dépensez 2 000 \$ en essence dans les trois premiers mois, le plafond de 15 000 \$ pour les achats d'essence sera réduit de 2 000 \$ et s'élèvera à 13 000 \$ pour les neuf mois restants de l'année où le compte est ouvert. **Codes de catégories de commerçants** : Pour que le taux de la prime de bienvenue s'applique, les achats d'essence et d'épicerie doivent être faits auprès de commerçants classés par le réseau **Visa** sous un code de catégorie de commerçant (« **CCC** ») qui établit l'appartenance du commerce à la catégorie essence ou épicerie. Certains commerçants peuvent vendre de l'essence ou des produits ou services de station-service, ou des produits d'épicerie, ou avoir dans leurs locaux des commerçants distincts qui vendent aussi de l'essence, des produits ou services de station-service, ou des produits d'épicerie, sans toutefois être classés sous un CCC essence ou épicerie; les achats effectués auprès de ces commerçants ne donnent pas droit au taux de la prime de bienvenue. Si vous avez des questions sur le CCC qui s'applique à un achat, communiquez avec

la TD au 1-800-983-8472. **Autres conditions** : La prime de bienvenue peut être modifiée, prolongée ou retirée à tout moment et ne peut être combinée à aucune autre offre, sauf indication contraire.

- 6 Le titulaire de carte principal est responsable de tous les frais portés au compte, y compris les frais engagés par un titulaire de carte supplémentaire. Pour que vous puissiez ajouter un titulaire de carte supplémentaire, votre compte doit être ouvert et en règle.
- 7 L'adhésion au Club auto TD de luxe est fournie par AXA Assistance Canada Inc. La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de ces services.
- 8 Pour profiter des avantages et des services Visa Infinite, vous devez être le titulaire admissible d'une carte Visa Infinite valide émise au Canada. L'inscription est obligatoire pour certains avantages et services. Les offres et les autres avantages sont incessibles; les rabais ne sont pas cumulables avec d'autres offres ou rabais. Ni Visa ni l'émetteur de la carte ne sont responsables des réclamations ou des dommages découlant de l'utilisation d'un avantage ou d'un service fourni par un tiers. Visa se réserve le droit de modifier ou d'annuler les offres ou les avantages à tout moment, sans préavis. Toutes les conditions, y compris celles des fournisseurs tiers, s'appliquent à l'ensemble des avantages, des offres et des services offerts par Visa. Pour en prendre connaissance, visitez visainfinite.ca/infinite/e-conditions-des-offres.jsp. La politique de confidentialité Visa Infinite (accessible en ligne sur visainfinite.ca/infinite/confidentialite.jsp) s'applique à tous les avantages et à tous les services qui nécessitent une inscription ou qui sont autrement fournis par l'entremise du service de conciergerie Visa Infinite ou du site Web de Visa Infinite. La collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels des titulaires de la carte Visa Infinite par des tiers qui leur fournissent des services ou des avantages sont régies par les politiques de confidentialité de ces tiers.
- 9 Les produits et services dont les titulaires de carte font la demande ou qu'ils choisissent par l'intermédiaire du service de conciergerie Visa Infinite sont offerts par des fournisseurs de services tiers sans lien avec Visa. Visa ne cautionne ni n'évalue ces fournisseurs de services et ne donne pas son aval quant à la qualité de leurs prestations. Visa ne donne aucune assurance ni garantie (expresse ou implicite) et se dégage de toute responsabilité quant à ces fournisseurs de services, ainsi qu'aux produits et services qu'ils

offrent et que les clients peuvent obtenir par l'intermédiaire du service de conciergerie Visa Infinite. Ni Visa ni l'émetteur de la carte ne sont responsables des réclamations ou des dommages découlant de l'utilisation d'un avantage ou d'un service fourni par un tiers. Visa ne donne aucune garantie quant à la pleine satisfaction de la prestation fournie pour chaque demande des titulaires de carte. Le service de conciergerie est gratuit, mais les titulaires de carte sont responsables du coût des produits ou services (y compris les frais ou coûts connexes) qu'ils autorisent le service de conciergerie Visa Infinite à acheter pour leur compte. Tous les coûts seront imputés directement à la carte Visa Infinite du titulaire.

- ¹⁰ Offerts par Avis Rent A Car System ULC. L'offre de réduction minimum est assujettie aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres ou de milles parcourus uniquement. Les taxes, les frais et les suppléments sont en sus. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Avis Rent A Car System ULC.
- ¹¹ Offerts par Budget Rent A Car System, Inc. L'offre de réduction minimum est assujettie aux modalités qui peuvent être modifiées sans préavis. Des dates d'interdiction peuvent s'appliquer. Le tarif de base fait référence aux frais relatifs à l'heure et au nombre de kilomètres ou de milles parcourus uniquement. La Banque Toronto-Dominion n'est pas responsable à l'égard des véhicules, des services, des réductions ou des autres offres proposés par Budget Rent A Car System, Inc.
- ¹² Offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie. L'aide en cas d'urgence médicale ou de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD. Veuillez prendre note que cette assurance offre des indemnités différentes assujetties à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance médicale de voyage optionnelle offerte à tous les clients de la TD et que vous pouvez souscrire en plus. Le jour du départ et celui du retour dans votre province ou territoire de résidence comptent chacun comme un jour complet. La couverture est de 10 jours si

vous avez moins de 65 ans et de quatre jours si vous avez 65 ans ou plus.

- 13 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer votre voyage en entier avec votre carte de crédit TD. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 14 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Les locations de voiture doivent être portées au compte en entier, ne peuvent dépasser 48 jours consécutifs, et le titulaire de la carte doit refuser la garantie d'exonération en cas de dommages causés par collision que lui propose l'agence de location. Pour connaître les exclusions relatives à la location et obtenir plus de détails, consultez la section intitulée Assurance collision/ dommages pour les véhicules de location de votre Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 15 Offerte par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD. Pour être admissible à cette assurance, vous devez payer votre achat en entier au moyen de votre carte de crédit TD. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD.
- 16 Assurance offerte par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride (ABIC) aux termes du contrat collectif de base TDA102022. Vos appareils mobiles sont couverts quand vous utilisez votre carte pour payer toutes vos factures mobiles mensuelles et les coûts initiaux, s'il y a lieu, ou si vous réglez avec votre carte au moins 75% du coût total de votre nouvel appareil mobile. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions, lesquelles sont décrites en détail dans le certificat d'assurance fourni avec le Contrat du titulaire de carte de crédit TD. ABIC et ses sociétés affiliées exercent des activités commerciales au Canada sous la dénomination sociale Assurant®.
- 17 Tous les clients de TD Canada Trust, y compris les titulaires d'une carte de crédit TD, peuvent souscrire l'assurance annulation et interruption de voyage optionnelle offerte par TD, Compagnie d'assurance-vie (pour les causes médicales assurées) et par la Compagnie d'assurance habitation et auto TD (pour les causes non médicales assurées). L'aide en cas de réclamation,

le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par notre administrateur. Les indemnités, les caractéristiques et les couvertures sont assujetties à des conditions, à des limites et à des exclusions (y compris l'exclusion des maladies préexistantes), lesquelles sont décrites dans le certificat d'assurance. Vous pouvez souscrire l'assurance annulation et interruption de voyage en composant le 1-800-293-4941 ou en visitant tdcanadatrust.com/fr. Veuillez prendre note que cette assurance optionnelle offre des indemnités différentes assujetties à des conditions qui diffèrent de celles de l'assurance annulation ou interruption de voyage qui est automatiquement fournie avec d'autres cartes de crédit TD.

- 18 L'assurance-vie est souscrite par American Bankers Compagnie d'Assurance Vie de la Floride et l'assurance perte d'emploi et l'assurance invalidité totale sont souscrites par American Bankers Compagnie d'Assurance Générale de la Floride aux termes des contrats collectifs de base n^{os} 0220PPPL et 0220PPP. La Banque Toronto-Dominion reçoit une rémunération de l'assureur pour la perception des primes. Les modalités complètes de la couverture figurent dans le certificat d'assurance que vous recevez au moment de la souscription. Des critères d'admissibilité, des limites et des exclusions s'appliquent et varient en fonction de la couverture.
- 19 Seuls certains appareils Android sont compatibles avec Paiement mobile TD. L'appareil mobile doit être muni de la technologie (sans contact) de communication en champ rapproché (« NFC »). Vous devez aussi avoir accès à un réseau de données cellulaire ou sans fil à l'occasion.
- 20 Sous réserve du crédit disponible. Les transferts de solde sont traités comme des avances de fonds et l'intérêt sur ceux-ci court au taux des avances de fonds applicable à votre compte à compter de la date à laquelle le transfert est effectué. Consultez votre Contrat du titulaire de carte afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les avances de fonds ainsi que sur la façon dont nous appliquons les paiements et calculons les intérêts relativement aux avances de fonds.
- 21 Services offerts par notre administrateur conformément à une entente de services avec TD, Compagnie d'assurance-vie. Il ne s'agit pas d'un service d'assurance, mais uniquement de services d'aide.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.

Apple, le logo Apple, iPhone et iPad sont des marques de commerce d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Apple Pay et Touch ID sont des marques de commerce d'Apple Inc.

Samsung, Samsung Pay et le logo Samsung sont des marques déposées de Samsung Electronics Co., Ltd.

L'icône de paiement SRC d'EMV^{MD}, qui consiste en un pentagone orienté sur le côté avec une représentation stylisée d'un symbole d'avance rapide à droite formé par une ligne continue, est une marque déposée appartenant à EMVCo, LLC et utilisée avec la permission de cette dernière.

Starbucks, son logo et ses autres marques de commerce, marques de service, images et logos utilisés en lien avec la présente offre sont des marques de commerce ou déposées de Starbucks Corporation (collectivement, les « marques Starbucks »).

® Assurant est une marque déposée de Assurant, Inc.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.

